



Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/SPC/45/L.3/Add.1  
19 octobre 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session  
COMMISSION POLITIQUE SPECIALE  
Point 34 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Demande d'audition

Lettre datée du 18 octobre 1990, adressée au Président de la Commission politique spéciale par la Directrice des South Africa Programs, Interfaith Center on Corporate Responsibility\*

New York

Le "Interfaith Center on Corporate Responsibility" (Centre interconfessionnel sur la responsabilité des entreprises) souhaiterait vivement être entendu par la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale sur la question de l'apartheid. Dans le cadre de notre "South Africa Program" (Programme Afrique du Sud), nous continuons à coordonner les efforts que déploient des groupes confessionnels pour faire prendre conscience aux entreprises de leurs responsabilités et les amener à contribuer à l'élimination de l'apartheid en privant ce régime de tout appui dans les milieux industriels et financiers internationaux. Nous avons surtout porté notre attention sur le rôle des sociétés multinationales en Afrique du Sud, les effets des pressions économiques exercées sur ce pays et les stratégies de changement, notamment la rupture de liens financiers, l'embargo pétrolier, les campagnes auprès de sociétés pour qu'elles cessent toute association - avec ou sans participation au capital - avec des entreprises sud-africaines, et l'adoption d'une législation prévoyant des sanctions pour certains types d'achats.

Nous serions fort honorés d'être entendus par la Commission et sommes dans l'attente de votre réponse.

La Directrice des South Africa Programs

(Signé) Donna KATZIN

\* Distribuée conformément à une décision prise par la Commission politique spéciale à sa 2e séance, le 9 octobre 1990.